

N° CG 2007/II-4e/11
Séance du 23 MARS 2007

**MISE A JOUR DU REGLEMENT DEPARTEMENTAL D'AIDE SOCIALE :
Modification de la fiche Régie d'Avance et Création d'une fiche sur les critères
d'utilisation des crédits actions collectives.**

Le Conseil Général,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux
compétences du Conseil Général,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve la mise à jour de la fiche Régie d'Avance et la création d'une fiche relative
aux critères d'utilisation des crédits actions collectives, au Règlement Départemental
d'Aide Sociale détaillé annexées au rapport.

Acte certifié exécutoire
Révisé le 23 Mars 2007
Pour le
Président du Conseil Général
delegation



Ludovic LIONS

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

.....voix contre
.....abstentions